

PROCÈS-VERBAL
**Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique de l'Institut National Supérieur
du Professorat et de l'Éducation**
Séance du 22 octobre 2024

14 membres du Conseil sur 24 étaient présents ou représentés, 5 procurations ont été enregistrées.

Membres désignés par Monsieur Le Recteur :

Madame Valérie MILLET
Monsieur Dominique JAVEL - Procuration à monsieur Paul SIERRA MORENO
Monsieur Paul SIERRA MORENO
Monsieur Cybèle RUSÉ
Madame Sophie PROST

Membres désignés par Monsieur le Président de l'uB :

Madame Lucie CORBIN
Monsieur Maxence ROUILLAT
Madame Céline CARIMATRAN – Procuration à monsieur Julien MUGNIER
Monsieur José FAVREL – Procuration à Madame Martine JACQUES
Monsieur Julien MUGNIER
Monsieur Pierre BILLET – Procuration à monsieur Maxence ROUILLAT
Monsieur Dominique SUGNY – Procuration à Madame Lucie CORBIN

1

Membres désignés par les membres du Conseil d'institut :

Madame Nadia GANDREY
Madame Clairelle LESTAGE

Invités permanents :

Madame Elsa LANG RIPERT
Madame Dorianne LEOTHAUD
Madame Chantal CLERC

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

- 1- Approbation du procès-verbal de la séance du 25 octobre 2023 ;
- 2- Validation des nouvelles compositions de CPER ;
- 3- Point de rentrée des départements ;
- 4- Bilan conseil scientifique et projets recherche

Après s'être assurée du quorum, Madame Lucie CORBIN, présidente du COSP, ouvre la séance à 9h00.

Elle remercie et accueille les nouveaux membres du COSP présents ce jour : madame Valérie MILLET, IA IPR, monsieur Paul SIERRA MORENO, adjoint à la pédagogie académique, Madame Cybèle RUSÉ, directrice de l'EAFC de Dijon, monsieur Maxence ROUILLAT, Vice-Président délégué à la vie étudiante et Madame Clairelle LESTAGE, directrice de l'atelier Canopé 21. A noter que monsieur Pierre BILLET, enseignant PAST et madame Céline CARIMANTRAN, co-directrice du département MEEF sont également de nouveaux membres de ce COSP, n'ayant pu se libérer ce jour.

1) Approbation du procès-verbal de la séance du 25 octobre 2023

Madame Lucie CORBIN soumet le procès-verbal de la séance du 25 octobre 2023 aux membres du COSP, qui l'approuvent **à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

2) Validation des nouvelles compositions de CPER

Madame Lucie CORBIN indique que la plupart des modifications des compositions de CPER sont liées aux changements de fonctions et responsabilités des membres de ces conseils.

Madame Sophie PROST indique que lors du COSP du 16 décembre 2021, une demande avait été faite afin d'avoir une vision d'ensemble des travaux et réflexions engagés au sein des différents CPER. Elle demande si cette proposition est toujours envisagée. Madame Elsa LANG RIPERT informe que les comptes rendus des CPER sont consultables en ligne sur le site de l'INSPE. Ces comptes rendus sont lus par les responsables de Département, ce qui peut mener à des modifications de modalités d'évaluation à la marge. Il en résulte cependant, qu'une solution doit être trouvée afin de pouvoir faire émerger des propositions d'évolutions suite à la tenue de ces CPER. Madame Lucie CORBIN, indique que cette réflexion doit être poursuivie en suivant la temporalité des réformes en suspens.

Madame Lucie CORBIN demande à voter l'évolution des nouveaux CPER. **Elles sont adoptées à l'unanimité des membres du COSP.**

3) Point de rentrée des Départements de l'INSPE

Monsieur Julien MUGNIER présente un point de rentrée tout d'abord sur la prépro MEF, qui a pour but de proposer à tous les étudiants de licence 2 et 3, de l'université de Bourgogne, des modules de découverte et de pré orientation dans les métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation. S'ajoutent à cela des jours de stage sur chacune des deux années. La maquette a été adaptée à une potentielle réforme. A ce jour, 140 étudiants se sont inscrits en prépro MEF1 et 102 en prépro MEF2. A noter que cette année s'ajoute l'option CPE aux options professeur des écoles et second degré (professeurs des lycées/collèges), déjà proposées les années passées. Madame Elsa LANG RIPERT précise que dans chaque licence, la prépro est une option parmi d'autres, souvent intégrée à l'UE5 qui est une unité d'enseignement de découverte dans les maquettes de licence à l'université de Bourgogne. Madame Dorianne LEOTHAUD demande si cette option peut être valorisée lors de candidature pour une entrée en master MEEF. Madame Elsa LANG RIPERT indique que les critères d'entrée en master MEEF appartiennent aux équipes pédagogiques. Il est possible que cette option prépro MEF soit un des critères retenus. Madame Valérie MILLET demande si un lien a été établi entre la réussite au

CAPES et les étudiants ayant choisi cette option prépro MEF, ce à quoi madame la directrice de l'INSPE répond qu'il n'y a pas d'étude significative à ce sujet et qu'il s'avère compliqué d'évaluer les plus-values des différentes options proposées à l'université. Madame Lucie CORBIN signale également que la prépro MEF est un des parcours possibles parmi tous ceux qui permettent d'accéder aux métiers de l'enseignement et qu'il ne s'agit que de 30 à 40 heures sur l'année et de 3 crédits Ects au total.

Monsieur Julien MUGNIER poursuit en présentant un point de rentrée sur le département MEEF, 1^{er} degré. Il indique que la capacité d'accueil n'est atteinte sur aucun des 4 sites, avec un total de 202 étudiants, ce qui est légèrement inférieur aux chiffres de l'an dernier. Concernant les M2 et leur répartition, il est à noter qu'il y a davantage d'étudiants contractuels que d'étudiants en SOPA (stage d'observation et de pratique accompagnée).

Monsieur Julien MUGNIER présente ensuite la rentrée des formations du 2nd degré, composées de 15 parcours. Il indique que les effectifs ont sensiblement augmenté en M1, avec une procédure d'inscription « Mon Master » qui a été mieux appréhendée par les étudiants et plus efficacement menée. Certains parcours qui étaient en souffrance ou complètement fermés l'an passé (SII et éco-gestion), ont réussi à intéresser davantage de personnes cette année. Il y a globalement plus d'étudiants cette année en Master MEEF 2nd degré et il y a eu plus de vœux sur la plate-forme Mon Master. Madame Elsa LANG RIPERT souhaite attirer l'attention plus précisément sur l'effectif du parcours EPS et rappelle aux membres du COSP l'historique de ces chiffres. L'année passée, au conseil d'institut a été proposé par l'INSPE un effectif de 70 étudiants contre 90 demandé par le doyen de STAPS. Au final, avec l'avis de monsieur le recteur Pierre N'GAHANE il avait été décidé de fixer cet effectif à 75 étudiants. Suite à cela, les instances de l'université (CFVU et CA) ont statué sur un effectif de 85 étudiants. Il s'avère qu'au final, seuls 76 étudiants se sont inscrits en M1 MEEF EPS.

3

Concernant la rentrée des étudiants de M2 MEEF second degré, les effectifs s'élèvent à 220 étudiants contre 253 l'année passée. Monsieur Paul SIERRA MORENO informe l'assemblée que le rectorat propose des postes de contractuels pour lesquels il y a peu de candidats dans certaines disciplines et ajoute qu'il y a d'autres disciplines qui nécessiteraient plus de postes, ce sur quoi un travail va être proposé afin d'améliorer la situation à la rentrée prochaine. Monsieur Julien MUGNIER ajoute que la difficulté réside également sur la localisation de certains postes qui peuvent poser problème du fait de leur éloignement. Concernant les stagiaires lauréats du concours, ils sont 201 dans le 1^{er} degré et 202 dans le 2nd degré. Environ 75% des lauréats proviennent d'un Master MEEF. Madame Valérie MILLET souligne qu'elle a constaté la difficulté des étudiants temps plein à être assimilés à un statut d'étudiant. Madame Elsa LANG RIPERT indique que la formation de 10 à 20 jours pour les temps plein est cadré par la loi Pour une Ecole de la Confiance (juillet 2019).

Madame la directrice de l'INSPE, fait un point de rentrée sur le Département sciences de l'éducation, suite à l'indisponibilité de madame Géraldine FARGES. La licence EFEC de Dijon accueille cette année 94 étudiants en L1, 86 en L2 et 87 en L3. En M1 recherche (ERSEE), 10 étudiants se sont inscrits en première année et 8 en 2^{ème} année. Enfin le Master CCRF accueille 7 étudiants en M1 et 9 en M2. En ce qui concerne la licence EFEC à Nevers, elle compte pour cette rentrée : 36 étudiants en L1, 23 étudiants en L2 et 28 étudiants en L3. Enfin, pour le PPPE qui est adossé à la licence EFEC de Nevers, 34 étudiants sont inscrits en 1^{ère} année et 22 étudiants en 2^{ème} année. Madame Elsa LANG RIPERT avise les membres présents qu'au vu des dernières informations obtenues, concernant une possible réforme de la FI, une pluralité de

dispositifs serait mise en place ou maintenue en amont tels que le maintien de la licence PPPE, une création de licence professorat des écoles au sein des universités, des dispositifs de prépro MEF, comme évoqué plus tôt et peut-être le maintien de dispositif d'AED prépro qui était voué à disparaître.

Au final, la rentrée de l'INSPE s'est bien passée.

Madame Lucie CORBIN informe l'assemblée qu'elle a proposé sa candidature à la direction du département CIPE, en tant qu'administratrice provisoire en attendant une nomination à venir. L'équipe du CIPE fonctionne de manière satisfaisante et sera au complet début 2025, suite au recrutement de 2 agents. Ce Département a pour but d'accompagner et de former les enseignants du supérieur et d'évaluer les formations et les enseignements. A cela vont s'ajouter des formations sur la transition écologique/développement durable, avec une obligation de formation de tous les étudiants de cycle 1 de l'université. Un autre projet important est en prévision, il s'agit d'ATYPIE FRIENDLY. Ce dispositif prévoit une formation et un accompagnement à l'inclusion des étudiants à besoins éducatifs particuliers.

4) Bilan conseil scientifique et projets recherche

Madame Elsa LANG RIPERT débute ce point en indiquant qu'elle profite de ce COSP pour présenter divers projets de recherche en cours, à l'INSPE cette année.

4

Monsieur Pierre LECEFEL, enseignant chercheur à l'INSPE, présente un projet sur le thème du « *sentiment d'efficacité personnelle* » (SEP). Cette notion est déterminante lorsque l'on aborde le sujet de l'apprentissage et c'est un meilleur prédicteur que les compétences elles-mêmes. Le SEP est intéressant également chez les enseignants, car cela façonne la manière qu'ont les enseignants de structurer leurs cours. Il est intéressant donc pour l'INSPE de développer une échelle qui mesure le sentiment d'efficacité personnelle de nos étudiants. Cela permettra à nos enseignants de s'auto-positionner et d'évaluer leur formation. Un questionnaire a été distribué à divers étudiants de l'INSPE à des moments différents de leur formation, afin de faire ressortir des données probantes quant à l'importance du SEP. Madame Lucie Corbin précise que ce questionnaire n'évalue pas les formations, mais qu'il évalue le SEP sur les compétences travaillées en formation.

Madame Lucie CORBIN, présente à son tour un projet de recherche en cours qui s'intitule : « *préparation à l'entrée dans le supérieur : mise en place d'un dispositif d'éducation à « comment apprendre » au lycée pour une meilleure réussite dans le supérieur* ». Ce projet est financé par RITM BFC (financement ANR). Il est mené en partenariat avec madame Erika GODDE, madame Elsa LANG RIPERT et madame Séverine MILLOTE (avec le LEAD). Madame Lucie CORBIN explique que le grand public a énormément de fausses croyances, idées reçues et de pratiques peu efficaces par rapport à ce que l'on connaît dans la littérature scientifique. Il est important de former les apprenants à « comment apprendre ». Ce projet a vocation à déployer un dispositif « d'apprendre à apprendre » dans des établissements du secondaire et de mesurer l'effet de ce dispositif en le mettant en relation avec les résultats scolaires et les pratiques d'étude. L'idée est d'observer si ce dispositif pourrait favoriser leur réussite scolaire sur l'année en cours dans la dernière année du secondaire, ainsi que la transition dans l'enseignement supérieur. Le lycée Charles DE GAULLE s'est porté volontaire afin de tester tous les élèves de seconde, de première

et de terminale de l'établissement. Le lycée LE CASTEL ouvre les portes de différentes classes également et une discussion est en cours avec le lycée CARNOT. Des mesures seront faites avant et après la mise en place du dispositif. Le but est ensuite de pouvoir mettre à disposition des enseignants ce dispositif en leur indiquant les effets escomptés.

Madame la présidente du COSP annonce à l'assemblée la mise en place d'un autre projet. Un financement a été accordé pour le lancement à la rentrée 2025 d'un diplôme universitaire (DU) nommé : « *s'appuyer sur les sciences cognitives pour faire évoluer ses pratiques pédagogiques au service d'une meilleure réussite des apprenants* ». Le but est de former environ 20 personnes chaque année, des enseignants du premier degré, du second et du supérieur ou des acteurs du monde socio-économique, puisqu'il s'agit d'un diplôme de formation continue. Ce DU a pour but de s'appuyer sur la recherche en sciences cognitives et de permettre aux personnes inscrites d'avoir une réflexion sur leur pratique, de les faire évoluer et de mieux adapter leur pratique pédagogique en fonction des principes fondamentaux de l'apprentissage. Ce DU permettra également des apports sur la démarche scientifique suite à un constat de manque de formation, pour essayer de rendre les professionnels de l'éducation plus autonomes dans leurs veilles scientifiques, mais aussi dans leur démarche d'évaluation de leurs pratiques. Il s'agit également de créer une culture commune au sein des enseignants de tous les niveaux. Ce DU est proposé au sein de l'INSPE de Bourgogne, adossé à un laboratoire de recherche en sciences cognitives et en partenariat avec l'académie et le SEFCA (service de formation continue de l'université). L'idée est de former des personnes mais aussi de créer des ressources et des partages. Une journée d'étude sera organisée le 29 novembre sur la thématique : « les dispositifs éducatifs issus de la recherche, expérimentés sur le terrain ».

5

Madame Elsa LANG RIPERT annonce le lancement de 2 projets. Le premier, sur proposition du rectorat, consiste à créer un DU nommé à titre provisoire « *pilotage, évaluations d'établissements* ». Il s'adresserait à un public d'experts qui eux même travaillent sur les évaluations d'établissements (inspecteurs, personnels de direction...). Les instigateurs de ce DU prévoient un partenariat avec la mission laïque française. Certains enseignements du Master de pilotage et d'évaluation des politiques éducatives qui se déroulent à distance, pourraient servir d'appui à ce DU. Le but est que les personnes s'inscrivant à ce DU, puissent mettre en œuvre un projet dans le cadre de l'évaluation d'établissements. La validation de ce DU permettrait aux personnes ayant validé ces blocs de ne pas avoir à les repasser, en cas d'inscription dans la deuxième année de Master pilotage et évaluation des politiques éducatives. Le deuxième projet répond à un appel à projet PREFALC : (programme régional France Amérique Latine Caraïbes) géré par deux ministères : le ministère de l'enseignement supérieur ainsi que par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères. La fondation de la maison des sciences de l'Homme est également à l'origine de ce projet. Il soutient des collaborations et des partenariats entre des établissements universitaires latino-américains et français par la mise en place de missions d'enseignants chercheurs. Le projet de l'INSPE a été retenu pour organiser des écoles d'été avec un financement de 25 000 euros. Les pays en partenariat sont la Colombie et le Pérou. Trois thématiques seront abordées : « Les situations d'interaction éducative » seront portées par la France, « le multilinguisme » par le Pérou et « les sciences cognitives dans la conflictualité » par la Colombie. Le but est de déboucher, suite aux écoles d'été, sur des partenariats entre les 3

institutions. L'école d'été aura lieu pendant une semaine, en octobre 2025 à l'université de Bourgogne puis les suivantes se feront à Las Caldas et à Lima en 2026.

Madame Clairelle LESTAGE prend la parole afin d'informer l'assemblée qu'une journée est organisée le 13 novembre 2024 après midi, par les 8 ateliers Canopé sur la thématique de : « l'évaluation des établissements ou d'écoles ».

La parole est ensuite donnée à madame Martine JACQUES dans le cadre de la mission recherche. Cette mission a été créée en 2014 sous la responsabilité de madame Séverine MILLOTTE. Lors de la création des INSPÉ en 2019, la mission recherche a été développée. L'INSPÉ de Bourgogne est constitué de 4 Départements et a un laboratoire rattaché ce qui permet d'envisager des projets en interaction et en interne. Madame Martine JACQUES prend en charge comme vice-présidente l'organisation du conseil scientifiques de l'INSPÉ. L'objectif est d'attribuer, après expertise, des financements liés à la dotation BQR (bonus, qualité, recherche) de l'Université ainsi qu'à la dotation propre de l'INSPÉ. Cette mission a pour but de créer un lien au sein du réseau des INSPÉ en participant notamment au printemps de la recherche. Des journées d'études, des colloques et des participations à des groupes de travail au sein du réseau des INSPÉ sont organisés. Le conseil scientifique est constitué de 15 membres votants actifs, provenant de différents laboratoires et de 5 membres invités, dépendant d'institutions extérieures (Canopé, Cardie). Le budget total des financements de cette année est de 19000 euros (15000 euros Université + 4000 euros INSPÉ). Quatre grands types de projets sont financés lors de 2 conseils scientifiques annuels qui ont lieu en janvier et juin. Ces aides financent l'intervention de personnels, des manifestations, des soutiens à communication et des éditions scientifiques. Ces projets de recherche mobilisent des chercheurs et des intervenants extérieurs. Les critères de choix pour ces financements concernent des sujets centrés sur l'éducation, l'évaluation des politiques éducatives et les didactiques. Les coopérations sont valorisées, toujours dans l'idée de faciliter les interactions. En 2024, 18 855 euros ont été dépensés sur les 19 000 euros disponibles pour 5 projets de recherche, 3 projets d'organisation de manifestations scientifiques et 5 projets de communication. Les enseignants chercheurs qui ont été financés en 2024 seront sollicités ensuite, afin de rendre compte de leurs travaux.

Monsieur Paul SIERRA MORENO, indique qu'il est essentiel de réinvestir cette recherche dans les formations et gestes professionnels.

Madame Elsa LANG RIPERT, informe qu'il était important d'aborder ce sujet sur le thème de la recherche. Cela permet d'avoir un panorama de ce qu'est l'INSPÉ c'est-à-dire non seulement la formation, mais aussi la recherche et le lien entre la formation initiale et continue et les chercheurs de l'INSPÉ.

L'ordre du jour étant épuisé, madame Lucie CORBIN lève la séance du COSP à 11h00.

La Présidente du COSP



Lucie Corbin